

Les écrits professionnels à l'appui des pratiques

La place et le rôle de l'écriture en travail social ne sont plus à démontrer. « L'écriture doit être considérée comme partie intégrante des pratiques quotidiennes et comme susceptibles de les structurer, de les analyser et de leur donner du sens ».

Pour autant, l'expérience montre que nombre de professionnels rencontrent des difficultés dans la production de leurs écrits. Il importe ainsi d'apporter aux travailleurs sociaux des éléments de méthodes facilitant le travail d'écriture au quotidien.

Ce module est notamment recommandé aux professionnels du secteur social et médico-social qui ont à rédiger des rapports sur les usagers (enfants et adultes) auprès d'instances administratives comme judiciaires.

Objectifs

- Appréhender les règles juridiques propres aux écrits professionnels
- Mettre en perspective injonctions législatives et enjeux éthiques
- Savoir formaliser ses écrits au regard de la nature, de l'objet ainsi que du destinataire de l'écrit (sélectionner les informations pertinentes, structurer son écrit, le rendre accessible au destinataire...)
- S'approprier les nouvelles pratiques scripturales
- Mettre en adéquation les attentes institutionnelles, les droits des usagers et les écrits des professionnels de l'action sociale et médico-sociale.

Contenus

- Les enjeux des écrits professionnels au regard de la loi 2002-2
- Le dossier unique des usagers
- L'engagement réciproque et la négociation permettant la définition d'objectifs de prise en charge partagés
- Rédiger des écrits professionnels, l'information utile, sa production et son partage
- Les niveaux de responsabilités en matière d'écrits professionnels
- Les principes de validation des écrits professionnels
- Les principes de délimitation du contenu d'un écrit professionnel.

Durée : 3 jours

Public : Tous professionnels